



Fiche produit relative aux qualités ou caractéristiques environnementales



| | |
|---------------------|---------------------------------|
| Nom du produit | Pièges à mites des vêtements X2 |
| Référence produit | 3050 |
| Gencode | 3365000030509 |
| Date de mise à jour | 2025-07-01 |

Caractéristiques environnementales de l'emballage



| | |
|--|--|
| % de matière recyclée | PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES |
| Possibilité de réemploi* | NO |
| Recyclabilité | information bientôt disponible |
| Présence de substances dangereuses (SVHC)** | NO |
| Nom de la substance dangereuse (SVHC)** | NO |
| Présence de perturbateurs endocriniens | NO |
| Nom de la substance perturbateurs endocriniens | NO |

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :
- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;
- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



| | |
|--|--|
| Incorporation de matières recyclées | PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYLCEES |
| Recyclabilité | NO |
| Présence de substances dangereuses | NO |
| Nom de la substance dangereuse (SVHC)** | NO |
| Présence de perturbateurs endocriniens | NO |
| Nom de la substance perturbateurs endocriniens | NO |